

Climat social Les entreprises libérales du secteur cadre de vie-technique

“ Objectiver le regard sur les conditions de travail ”

L'enquête sur la qualité de vie au travail (QVT) des entreprises libérales adhérentes à l'OMPL¹ a permis d'effectuer le diagnostic des conditions de travail en évaluant les « irritants sociaux »² tels que ressentis par les salariés du secteur cadre de vie-technique via un baromètre de mesure construit et analysé scientifiquement.

Cinq familles d'irritants sociaux sont évaluées :

- la perception de la Direction ;
- la perception de l'encadrement ;
- la composition sociologique et la représentation du personnel ;
- la perception des méthodes de management ;
- la perception de l'avenir et des relations avec l'extérieur.

Cette enquête, réalisée par mars-lab (www.mars-lab.com), s'est déroulée du 05/05 au 29/09/2014.

Une majorité de répondants de la branche des entreprises d'architecture

Branche	Effectif OMPL	Effectif enquête	% de répondants
Cabinets d'experts en automobile ³	5 000	31	3 %
Entreprises d'économistes de la construction ⁴	2 500	69	8 %
Entreprises d'architecture	31 500	610	69 %
Cabinets de géomètres-experts et géomètres-topographes	11 000	178	20 %
TOTAL	50 000	888	100 %

948 salariés ont répondu à l'enquête en ligne. 60 n'ont pas renseigné leur appartenance à l'une des branches du secteur. Les répondants constituent un échantillon volontaire dont les caractéristiques ne sont pas entièrement représentatives de la population salariée dans son ensemble. Néanmoins, les écarts constatés ne nuisent pas aux résultats car les caractéristiques des participants influent peu sur la QVT.

¹ Entreprises d'architecture, entreprises d'économistes de la construction, cabinets d'experts en automobile, cabinets de géomètres-experts et géomètres-topographes, Etudes d'administrateurs judiciaires et de mandataires judiciaires, cabinets d'avocats, offices de commissaires priseurs et salles de ventes volontaires, études d'huissiers de justice, cabinets dentaires, laboratoires de biologie médicale extra-hospitaliers, cabinets médicaux, cliniques vétérinaires, pharmacies d'officine.

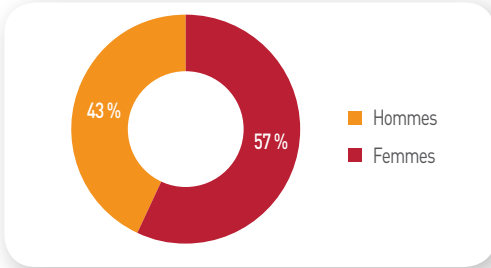
² Les irritants sociaux représentent toutes sortes de petits problèmes, de sources d'inquiétude ou de frustration résultant de l'organisation et des conditions de travail qui détériorent le climat social des entreprises et nuisent à la qualité de vie au travail.

³ Compte-tenu du nombre très faible de participants, cette branche ne peut pas bénéficier d'une analyse spécifique.

⁴ Du fait du faible nombre de participants, les résultats sont à considérer avec prudence et certaines analyses spécifiques n'ont pu être effectuées.

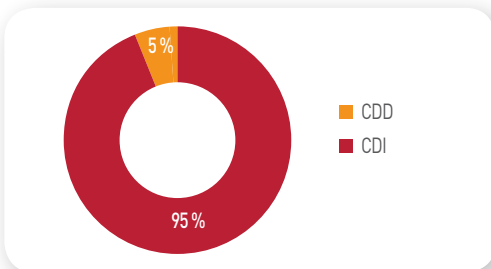
Des caractéristiques personnelles sans impact sur le climat social

Une surreprésentation des femmes



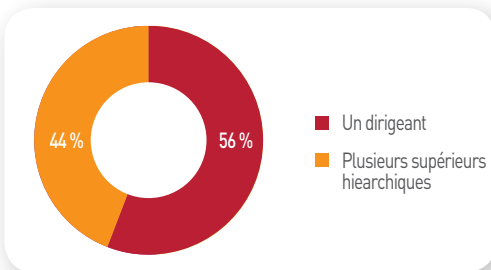
Les femmes représentent 57 % des participants, contre 50 % dans leur secteur.

Des salariés essentiellement en CDI



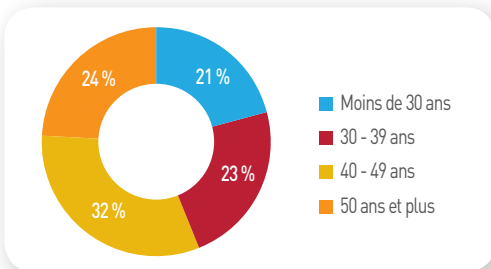
La plupart des participants est en CDI (95 % contre 84 % dans le secteur).

Une hiérarchie majoritairement unique



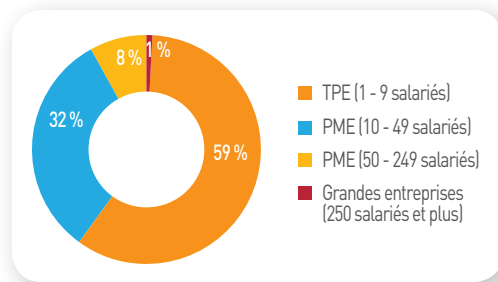
Une majorité de salarié (56 %) n'a qu'un seul supérieur hiérarchique, le dirigeant lui-même.

Des répondants plutôt seniors



Les 40-49 ans se sont plus mobilisés que les autres catégories d'âge.

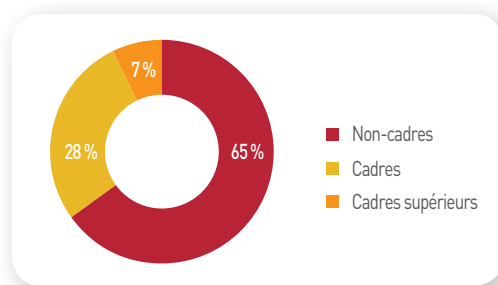
Une majorité de salariés de TPE



59 % de répondants sont issus de très petites entreprises (1 à 9 salariés) ce qui est similaire au secteur.

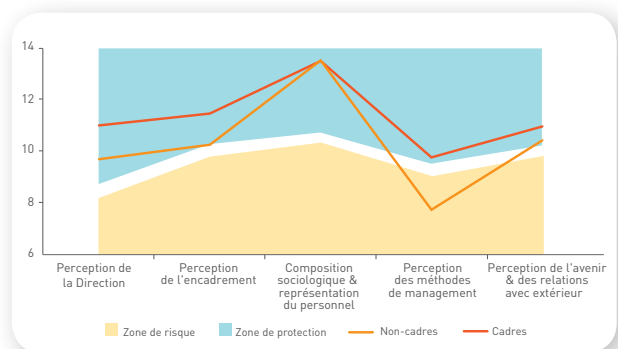
Le climat social influencé par le statut des salariés

Une minorité de cadres



Deux tiers des répondants (65 %) se déclarent non-cadres, ce qui est inférieur aux chiffres du secteur (73 %).

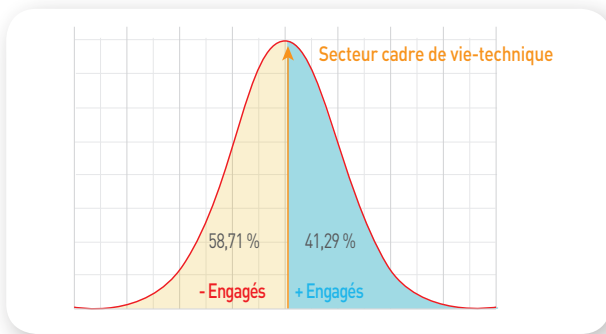
Des conditions de travail plus favorables pour les cadres



Les salariés non-cadres ont une perception du climat social plus négative que les cadres. Seule la famille « Composition sociologique & représentation du personnel » constitue un facteur de protection de même niveau pour tous. Néanmoins, les résultats restent corrects, même si la famille « Perception des méthodes de management » se situe en zone de risque et « Perception de l'encadrement » en zone de surveillance.

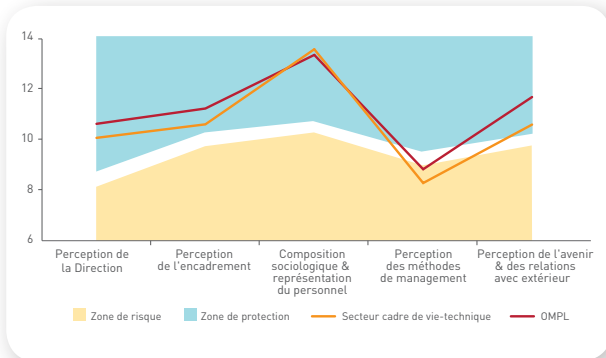
Un climat social serein révélant des conditions de travail favorisant la QVT

Le baromètre du climat social évalue 32 « irritants sociaux », facteurs de ressenti des conditions de travail, regroupés en cinq familles d'analyse et compilés en un indicateur global se référant à un indice national, mesuré par l'OVAT.



Les salariés du secteur cadre de vie-technique ont une évaluation du climat social médiane au regard des autres secteurs de l'OMPL. Par ailleurs, la proportion de salariés engagés professionnellement dans ce secteur est supérieure à celle des salariés français : en effet, 58,71 % des salariés français sont moins engagés que ceux du secteur cadre de vie-technique.

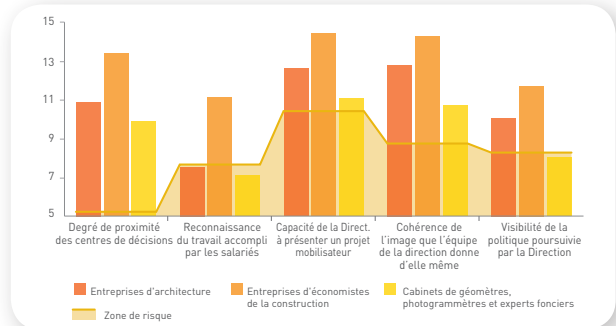
De bonnes conditions de travail obérées par les méthodes de management



Quatre familles sur cinq sont en zone de protection. Même si les salariés du secteur cadre de vie-technique ressentent favorablement leurs conditions de travail, ils perçoivent plus négativement que la moyenne de l'OMPL, excepté pour la famille « Composition sociologique et représentation du personnel ». Comme tous les salariés des branches de l'OMPL, ils sont désengagés par une perception médiocre des méthodes de management.

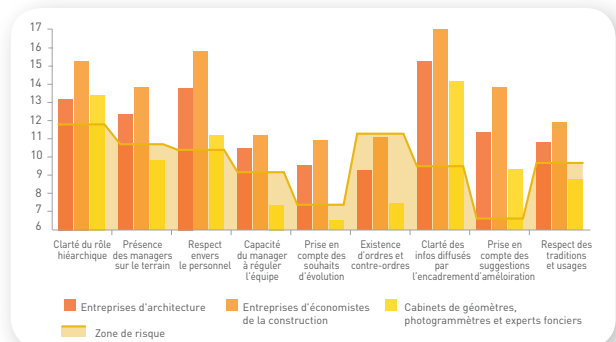
Des conditions de travail différentes en fonction des branches

Perception de la Direction



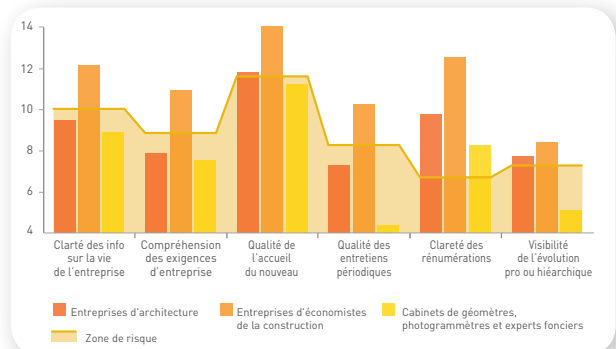
La Direction est très favorablement perçue par les salariés des trois branches. Elle est notamment appréciée pour sa proximité et pour la cohérence de l'image qu'elle donne d'elle-même. Seuls les facteurs « Reconnaissance du travail accompli » et « Visibilité de la politique poursuivie » sont évalués négativement par les salariés des entreprises d'architecture.

Perception de l'encadrement



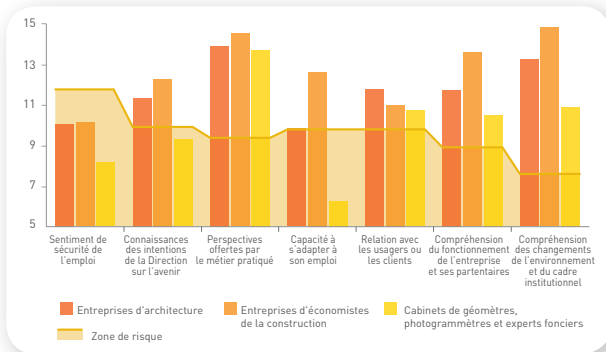
Le comportement de l'encadrement est évalué favorablement par les salariés des cabinets de géomètres et des entreprises d'économistes de la construction tandis que ceux des entreprises d'architecture portent une appréciation plus médiocre, avec cinq facteurs sur neuf en zone de risque. Le facteur « Existence d'ordres et de contre-ordres » est évalué négativement par les salariés des trois branches.

Perception des méthodes de management



Les salariés des entreprises d'économistes de la construction ont une perception très positive des « Méthodes de management ». En revanche, les salariés des deux autres branches ont un jugement plus sévère, plus particulièrement ceux des entreprises d'architecture avec cinq facteurs en zone de risque.

Perception de l'avenir et des relations avec l'extérieur



La famille « Perception de l'avenir et des relations avec l'extérieur » bénéficie d'un jugement plutôt favorable de la part des salariés puisque quatre facteurs sur sept ont des résultats positifs. Seul le facteur « Sentiment de sécurité de l'emploi » est sanctionné négativement par les salariés des trois branches. Les salariés des entreprises d'architecture sont les seuls à avoir un point de vue négatif sur les facteurs : « Connaissance des intentions de la Direction sur l'avenir de l'entreprise » et « Capacité à s'adapter à son emploi ».

Sur les 29 facteurs révélant la teneur du climat social, les branches des entreprises d'économistes de la construction et des cabinets de géomètres tirent fortement vers le positif la moyenne des résultats (avec respectivement 27

et 19 facteurs en zone de protection contre deux et six en zone de risque), tandis que celle des entreprises d'architecture la tire vers le négatif (15 facteurs en zone de risque contre 12 en zone de protection). Autrement dit, les salariés de cette dernière branche subissent des conditions de travail plus dégradées.

La branche des entreprises d'économistes de la construction se distingue avec des résultats parmi les plus élevés au sein de l'OMPL, contribuant à faire remonter la moyenne globale du climat social du secteur vers le positif, le classant juste après le secteur de la santé et avant le secteur juridique.

Les « plus QVT » du secteur, constitués par les résultats très au-delà du seuil de protection, organisés par ordre décroissant : la clarté des informations diffusées par l'encadrement, l'entente entre anciens et nouveaux, les perspectives offertes par le métier pratiqué, la clarté du rôle hiérarchique.

Les alertes du secteur, facteurs dont les résultats sont très en deçà du seuil de protection, classés par ordre décroissant : la médiocre qualité des entretiens périodiques, le manque de visibilité concernant l'évolution professionnelle ou hiérarchique, le manque de reconnaissance du travail accompli par les salariés, la capacité insuffisante à s'adapter à son emploi, la coexistence d'ordres et de contre-ordres, le sentiment d'insécurité de l'emploi.

Au final, les résultats du secteur en matière de climat social sont détériorés par ceux de la branche des entreprises d'architecture qui tirent fortement les résultats du secteur vers le négatif. Toutefois ce secteur se distingue par les excellents résultats de la branche des entreprises d'économistes de la construction qui figurent parmi les meilleurs de l'OMPL.